

Sensibiliser pour prévenir et agir en entreprise contre les violences faites aux femmes

Programme de sensibilisation

<p>Objectif général</p>	<p>Mobiliser les entreprises du territoire pour renforcer leur implication dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre les causes et les origines des violences sexistes et en mesurer l'ampleur ✓ Connaître le cadre légal et les principaux points de vigilance ✓ Engager une réflexion sur l'implication de l'entreprise : Face aux violences faites aux femmes, quel rôle pour l'entreprise ? (Agir et prévenir)
<p>Public concerné</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dirigeant(e)s et chef(fe)s d'entreprises ✓ Tous les acteurs contribuant dans l'entreprise à la gestion des ressources humaines, à l'encadrement, à la gestion des équipes au quotidien.... ✓ Les représentant(e)s du personnel et délégué(e)s syndicaux ✓ Toute personne pouvant exercer le rôle de référent(e) ou de cellule d'écoute au sein de la structure/de l'entreprise
<p>Contenu de la sensibilisation</p>	<p>Rappel de l'ampleur du phénomène (1 femme sur 10 victime de violences, donc les collaboratrices de votre entreprise potentiellement concernées, et de potentiels agresseurs)</p> <p>Pourquoi/comment la population encadrante et le service RH sont concernés (en quoi cela impacte les équipes et l'efficacité des salariées, le rôle des managers face à cette situation)</p> <p>Mieux comprendre le mécanisme des violences et savoir comment détecter une salariée victime (les signes évocateurs - indicateurs)</p> <p>Quels outils, quels réflexes? (lien avec les acteurs de l'entreprise + lien avec les associations spécialisées)</p> <p>Aborder plus largement la prévention des comportements sexistes</p> <p>Echanges</p>
<p>Méthodes et moyens pédagogiques</p>	<p>Apports théoriques Travail sur les représentations Echanges et analyses autour des bonnes pratiques</p>
<p>Durée</p>	<p>En fonction des collaborateurs visés et des attentes, nous pourrions adapter cette sensibilisation sous un format de 1 heure à 2 heures ou sur une demi-journée selon le créneau qui vous convient</p>

Club d'entreprises FACE LOIRE ATLANTIQUE

1, Avenue de l'Angevinière – Sillon de Bretagne - 44 800 SAINT HERBLAIN

☎ 02 28 08 10 41 ☒ face.atlantique@fondationface.org

Membre du réseau de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) : <http://www.faceatlantique.fr/>

	<p>le mieux.</p> <p>Elle peut avoir lieu dans le cadre d'un séminaire d'encadrement ou lors de réunions de services</p>
Coût	<p>Tarif en intra entreprise : 400 € / demi-journée pour un groupe de 10 à 12 participants.</p> <p>Tarif stagiaire en inter-entreprises : 60 € TTC</p> <p>Ce module peut être financé dans le cadre du plan de formation.</p> <p>L'association FACE Loire Atlantique est non assujettie à la TVA</p>
Partenaires	<p>Cette sensibilisation est mise en place en partenariat avec le Centre d'Information du droit des femmes et des familles (CIDFF), également en charge de l'accompagnement des femmes victimes.</p>
Contact	<p>Jean NGODI, Coordinateur FACE Loire Atlantique 02 28 08 10 41 06 60 98 77 90 j.ngodi@fondationface.org</p>
A propos de FACE Loire Atlantique	<p>Club d'Entreprises créé en 2006 (Association Loi 1901) pour lutter contre l'exclusion et les discriminations, par la mobilisation des entreprises et des partenaires du territoire.</p> <p>Affilié au réseau national de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), Fondation Reconnue d'Utilité Publique (J.O du 20 février 1994).</p> <p>SIRET : 493 007 751 00024</p> <p>N° d'activité de formation : 52 44 05840 44</p> <p>Déclaration en préfecture de Loire-Atlantique : W442005552</p>

Club d'entreprises FACE LOIRE ATLANTIQUE

1, Avenue de l'Angevinière – Sillon de Bretagne - 44 800 SAINT HERBLAIN

☎ 02 28 08 10 41 face.atlantique@fondationface.org

Membre du réseau de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) : <http://www.faceatlantique.fr/>